

Image not found or type unknown



Recuperer mon dossier chez avocat fonction publique

Par **titof75**, le **13/10/2017** à **15:04**

Bonjour, je suis fonctionnaire, après 1an de procédure mon avocat ne veux plus me communiquer ni me recevoir au risque d'un conflits d'interet. Qu'est ce que cela veut dire? Si il y avait conflit d'interet, n'aurait il pas du m'en parler dès le début. Ou y a t'il une autre explication ? De plus il m'as dit qu' il n'as pas le droit de me donner mon dossier, et qu'il n'as pas le droit de le transmettre à un confrère ? Est ce vrai ? D'avance merci pour votre réponse. Cordialement Titof75